



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ LAVENDER EFF210924

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LAVENDER EFF210924

Numéro du produit 58990

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Fragrance

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS@UnivarSolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 58990

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LAVENDER EFF210924

Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	LINALYL ACETATE, LINALOOL, EUCALYPTOL, HEXYL SALICYLATE, Coumarin, GERANYL ACETATE, (S)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE, CARYOPHYLLENE, PIN-2(3)-ENE, GERANIOL

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

LINALYL ACETATE 10%		
Numéro CAS: 115-95-7	Numéro CE: 204-116-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454789-19-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317		
LINALOOL 10%		
Numéro CAS: 78-70-6	Numéro CE: 201-134-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317		
REACTION MASS OF 2-METHYLBUTYL SALICYLATE AND PENTYL SALICYLATE 7.7%		
Numéro CAS: —	Numéro CE: 911-280-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119969444-27-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

LAVENDER EFF210924

TERPINEOL 6.9%		
Numéro CAS: 8000-41-7	Numéro CE: 232-268-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119553062-49-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319		
DIHYDROMYRCENOL 6.5%		
Numéro CAS: 18479-58-8	Numéro CE: 242-362-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457274-37-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319		
BORNAN-2-ONE 6.2%		
Numéro CAS: 76-22-2	Numéro CE: 200-945-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119966156-31-XXXX
Classification Flam. Sol. 2 - H228 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 STOT SE 2 - H371		
EUCALYPTOL 4.8%		
Numéro CAS: 470-82-6	Numéro CE: 207-431-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119967772-24-XXXX
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317		
HEXYL SALICYLATE 4.2%		
Numéro CAS: 6259-76-3	Numéro CE: 228-408-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119638275-36-XXXX
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

LAVENDER EFF210924

Coumarin			3.1%
Numéro CAS: 91-64-5	Numéro CE: 202-086-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119949300-45-XXXX	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1 - H317			
3,5,5-TRIMETHYLHEXYL ACETATE			2.3%
Numéro CAS: 58430-94-7	Numéro CE: 261-245-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119972325-34-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Aquatic Chronic 2 - H411			
GERANYL ACETATE			0.60%
Numéro CAS: 105-87-3	Numéro CE: 203-341-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119973480-35-XXXX	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412			
(S)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE			0.48%
Numéro CAS: 5989-54-8	Numéro CE: 227-815-6		
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			
CARYOPHYLLENE			0.21%
Numéro CAS: 87-44-5	Numéro CE: 201-746-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX	
Classification Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 4 - H413			

LAVENDER EFF210924

PIN-2(3)-ENE		0.18%
Numéro CAS: 80-56-8	Numéro CE: 201-291-9	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		

GERANIOL		0.16%
Numéro CAS: 106-24-1	Numéro CE: 203-377-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119552430-49-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

LAVENDER EFF210924

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

LAVENDER EFF210924

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec les matières suivantes: Amines. Acides. Bases. Oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

BORNAN-2-ONE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 ppm 12 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

LINALYL ACETATE (CAS: 115-95-7)

DNEL	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg p.c. /jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.75 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.68 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 8 mg/cm ² Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 8 mg/cm ² Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 8 mg/cm ² Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 8 mg/cm ²
PNEC	- eau douce; 0.011 mg/l - eau de mer; 0.0011 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.609 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.0609 mg/kg - Sol; 0.115 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

LAVENDER EFF210924

DNEL

Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.2 mg/l
 - eau de mer; 0.02 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
 - Sol; 0.327 mg/kg
 - STP; > 10 mg/l

TERPINEOL (CAS: 8000-41-7)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL

Consommateur - Cutanée; Court terme : 2.5 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme : 1.25 mg/m³
 Consommateur - Orale; Court terme : 2.5 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Long terme : 0.42 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 1.25 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme : 0.42 mg/kg
 Travailleurs - Cutanée; Court terme : 5.0 mg/kg
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme : 5.8 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme : 1.17 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 5.8 mg/m³

3,5,5-TRIMETHYLHEXYL ACETATE (CAS: 58430-94-7)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.94 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.13 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.23 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.07 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.07 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.0077 mg/l
 - eau de mer; 0.00077 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.895 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.29 mg/kg
 - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
 - Sol; 0.573 mg/kg

GERANYL ACETATE (CAS: 105-87-3)

LAVENDER EFF210924

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 62.59 mg/m³ Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35.5 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m³ Consommateur - Cutanée; : 17.75 mg/kg Consommateur - Orale; : 8.9 mg/kg
PNEC	- eau douce; 3.72 mg/l - eau de mer; 0.372 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 8 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.442 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.0442 mg/kg - Sol; 0.0859 mg/kg

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/l Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 13.75 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg
-------------	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques + poussières et brouillard. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

LAVENDER EFF210924

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide huileux.
Couleur	Incolore à jaune pâle.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	> 62°C
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	0.111 mm Hg @ 20°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.9240 - 0.9840
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information disponible.
---------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides forts. Bases. Oxydants.
------------	---

LAVENDER EFF210924

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides forts. Oxydants. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 2 946,38

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation 24,19
(poussières/brouillards mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

LAVENDER EFF210924

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

LINALYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 9000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Cobaye: Non sensibilisant.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

LAVENDER EFF210924

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

REACTION MASS OF 2-METHYLBUTYL SALICYLATE AND PENTYL SALICYLATE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

TERPINEOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

LAVENDER EFF210924

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Absence de données.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Absence de données.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

DIHYDROMYRCENOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 850,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3850 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 850,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

LAVENDER EFF210924

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

BORNAN-2-ONE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.
DL₅₀ 1310 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation.

ETA inhalation 1,5
(poussières/brouillards
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons) par inhalation.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

LAVENDER EFF210924

Danger par aspiration	Pas d'information disponible.
Inhalation	Nocif par inhalation. Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons) par inhalation.
Voie d'exposition	Inhalatoire
Organes cibles	Poumons

EUCALYPTOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 480,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2480 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2 480,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

LAVENDER EFF210924

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

HEXYL SALICYLATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5 001,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

LAVENDER EFF210924

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Coumarin

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

3,5,5-TRIMETHYLHEXYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 250,0

Espèces Rat

LAVENDER EFF210924

ETA orale (mg/kg) 4 250,0

Toxicité aiguë - cutanéeToxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Homme: Non sensibilisant.

GERANYL ACETATE**Toxicité aiguë - orale**Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6 330,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6330 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6 330,0

Toxicité aiguë - cutanéeToxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 460,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5460 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 460,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

PIN-2(3)-ENE**Toxicité aiguë - orale**Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 370,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 370 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 370,0

Toxicité aiguë - cutanéeIndications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Rat**GERANIOL**

LAVENDER EFF210924**Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 600,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3600 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5 001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritation cutanée sévère. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.
Irritation sévère. Score des lésions oculaires (cornée): 3.1 - Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

TERPINEOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

BORNAN-2-ONE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

EUCALYPTOL

LAVENDER EFF210924

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

HEXYL SALICYLATE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

LINALYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 7.9 mg/l, Poisson d'eau douce
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 15 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 62 mg/l, Algues d'eau douce
OECD 201

LINALOOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

REACTION MASS OF 2-METHYLBUTYL SALICYLATE AND PENTYL SALICYLATE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

TERPINEOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

BORNAN-2-ONE

toxicité aquatique aiguë

LAVENDER EFF210924

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: ~ 17 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
	CL ₅₀ , 96 heure: 33.25 mg/l, Poissons

EUCALYPTOL

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 102 mg/l, Poissons
---------------------------------	--

HEXYL SALICYLATE

Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques.
-----------------	--

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
---------------------------	-------------------------------

Facteur M (aigu)	1
-------------------------	---

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 1.34 mg/l, Poissons
---------------------------------	--

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 0.39 mg/l, Daphnia magna
--	---

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heure: 0.61 mg/l, Algues
--	--

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
------------------------------	---

Coumarin

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 56 mg/l, Poissons
---------------------------------	--

3,5,5-TRIMETHYLHEXYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 7.7 mg/l, Poissons
---------------------------------	--

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 5.8 mg/l, Daphnia magna OECD 202
--	---

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 3.8 mg/l, Algues OECD 201
--	--

GERANYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 68.12 mg/l, Poissons OECD 203
---------------------------------	--

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna OECD 202
--	--

LAVENDER EFF210924

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 3.72 mg/l,
	OECD 201
	NOEC, 72 heure: 0.585 mg/l, Algues
	OECD 201

(S)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**toxicité aquatique aiguë**C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

PIN-2(3)-ENE**toxicité aquatique aiguë**C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna
--	---

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

GERANIOL**toxicité aquatique aiguë**

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 14 - 22 mg/l, Poissons
	OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 10.8 mg/l, Daphnia magna
	OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heure: 13.1 mg/l, Algues
	OECD 201

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Aucune information disponible.
-------------------------------------	--------------------------------

Informations écologiques sur les composants**LINALYL ACETATE**

Biodégradation	La substance est facilement biodégradable.
	- Dégradation 70 - 80%: 28 jours
	OECD 301F

LINALOOL

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

LAVENDER EFF210924**Biodégradation**

La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

TERPINEOL**Persistence et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

BORNAN-2-ONE**Persistence et
dégradabilité**

Devrait être facilement biodégradable.

EUCALYPTOL**Persistence et
dégradabilité**

La substance est facilement biodégradable.

HEXYL SALICYLATE**Persistence et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 91%: 28 jours
OECD 301F

Coumarin**Persistence et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

3,5,5-TRIMETHYLHEXYL ACETATE**Persistence et
dégradabilité**

Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 80%: 28 jours
OECD 301F

GERANYL ACETATE**Persistence et
dégradabilité**

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation > 70%: 28 jours
OECD 301F

PIN-2(3)-ENE**Persistence et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

GERANIOL

LAVENDER EFF210924

Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 90 - 100%: 28 jour OECD 301A - Dégradation 82%: 28 jour OECD 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas d'information disponible.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**LINALYL ACETATE**

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 3.9

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage	log Kow: 2.7

TERPINEOL

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
-------------------------------------	--

DIHYDROMYRCENOL

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 2.99

BORNAN-2-ONE

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	: log Pow: 3.04

EUCALYPTOL

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
Coefficient de partage	log Pow: 2.97

HEXYL SALICYLATE

Potentiel de bioaccumulation	Potentiellement bioaccumulable.
-------------------------------------	---------------------------------

LAVENDER EFF210924

Coefficient de partage log Pow: 5.5

3,5,5-TRIMETHYLHEXYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.6

GERANYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

GERANIOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.6

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

TERPINEOL

Mobilité Non-miscible à l'eau.

BORNAN-2-ONE

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

EUCALYPTOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

HEXYL SALICYLATE

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

LAVENDER EFF210924

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

TERPINEOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

BORNAN-2-ONE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

EUCALYPTOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

HEXYL SALICYLATE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Autres effets néfastes Indéterminé.

TERPINEOL

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

BORNAN-2-ONE

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

EUCALYPTOL

Autres effets néfastes Aucun connu.

HEXYL SALICYLATE

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

LAVENDER EFF210924

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082
N° ONU (ADN)	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT REACTION MASS OF 2-METHYLBUTYL SALICYLATE AND PENTYL SALICYLATE, HEXYL SALICYLATE)
Nom d'expédition (IMDG)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT REACTION MASS OF 2-METHYLBUTYL SALICYLATE AND PENTYL SALICYLATE, HEXYL SALICYLATE)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS REACTION MASS OF 2-METHYLBUTYL SALICYLATE AND PENTYL SALICYLATE, HEXYL SALICYLATE)
Nom d'expédition (ADN)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT REACTION MASS OF 2-METHYLBUTYL SALICYLATE AND PENTYL SALICYLATE, HEXYL SALICYLATE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

LAVENDER EFF210924

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes
d'intervention d'urgence •3ZNuméro d'identification du
danger (ADR/RID) 90

Code de restriction en tunnels (-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBCTransport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: Autres informations

LAVENDER EFF210924

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

C'est la première version.

Date de révision

10/10/2019

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

58990

Statut de la FDS

Approuvé.

LAVENDER EFF210924

Mentions de danger dans leur intégralité

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H228 Matière solide inflammable.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) en cas d'ingestion.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Signature

J Spenceley